

Conseil

C/58/12

Cinquante-huitième session ordinaire  
Genève, 25 octobre 2024

Original : anglais  
Date : 25 septembre 2024

---

**APPROBATION DES PROGRAMMES DE TRAVAIL DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE, DU COMITÉ TECHNIQUE ET DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES**

*Document préparé par le Bureau de l'Union*

*Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.*

*Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*

1. Le Comité administratif et juridique (CAJ) tiendra sa quatre-vingt-unième session à Genève, le 23 octobre 2024. Il est prévu que le compte rendu de la quatre-vingt-unième session du CAJ, contenant le programme proposé pour sa quatre-vingt-deuxième session, soit mis à disposition sur le site Web de l'UPOV le 23 octobre 2024. La présidente du CAJ, Mme María Laura Villamayor (Argentine), rendra compte oralement des travaux de la quatre-vingt-unième session du CAJ au Conseil à sa cinquante-huitième session ordinaire.

2. Le Conseil est invité à :

(a) noter qu'il est prévu que le compte rendu de la quatre-vingt-unième session du CAJ soit mis à disposition sur le site Web de l'UPOV le 23 octobre 2024 ; et

(b) approuver le programme de travail proposé pour la quatre-vingt-deuxième session du CAJ, tel que présenté dans le compte rendu de la quatre-vingt-unième session du CAJ.

3. Le Comité technique (TC) tiendra sa soixantième session à Genève les 21 et 22 octobre 2024. Il est prévu que le compte rendu de la soixantième session du TC, contenant les programmes proposés pour la soixante et unième session du TC et les sessions en 2025 des groupes de travail techniques (TWP), soit mis à disposition sur le site Web de l'UPOV le 22 octobre 2024. La présidente du TC, Mme Beate Rücker (Allemagne), rendra compte oralement au Conseil, à sa cinquante-huitième session ordinaire, des travaux de la soixantième session du TC et des travaux des TWP lors de leurs sessions en 2024.

4. Le Conseil est invité à :

(a) noter qu'il est prévu que le compte rendu de la soixantième session du TC, y compris un rapport sur l'état d'avancement des travaux et des programmes de travail pour les TWP, soit mis à disposition sur le site Web de l'UPOV le 22 octobre 2024 ; et

(b) approuver les programmes de travail proposés pour le TC et les TWP, tels que présentés dans le compte rendu de la soixantième session du TC.

[Fin du document]